

LOISIRS | Le comité de randonnée pédestre s'est réuni en assemblée générale

Quatre nouveaux baliseurs pour aménager les sentiers

Samedi, Claudette Beaumès, présidente du comité départemental de randonnée pédestre de l'Ardèche a invité les baliseurs à la réunion annuelle de la commission sentiers et itinéraires.

La fédération française de la randonnée pédestre et ses comités sont détenteurs depuis 70 ans de la marque GR, matérialisée par les balises blanches et rouges. En constante évolution, le nombre de ces sentiers est aujourd'hui de 343, répartis dans toute la France. Ils sont entretenus par plus de 20 000 bénévoles par l'intermédiaire des comités régionaux et départementaux. Le territoire national est maillé par un nombre important d'itinéraires à l'attention des



Les nouveaux baliseurs ont été accueillis par la présidente Claudette Beaumès.

randonneurs dont la grande majorité est reprise dans les topo-guides. Le comité départemental de l'Ardèche compte 30 clubs fédérés. La commission sentiers et itinéraires gère, aménage, balise et numérise 2400 kilomètres de GRr, GR de pays et balades à pied.

Claudette Beaumès a tout d'abord présenté Agnès Langin, nouveau membre de la commission. Ensuite, elle a rappelé les règles d'intervention sur le terrain et le respect des chartes nationa-

les et départementales. Organisés en neuf secteurs, sous la coordination de responsables, 95 baliseurs parcourent les sentiers pour peindre ou repeindre le balisage, mais pas seulement. Leur travail consiste aussi à entretenir les chemins, et signaler toute anomalie.

« Garantir que nos sentiers sont vérifiés »

Le baliseur reçoit un ordre de mission et s'engage à ef-

fectuer des passages d'une à deux fois par an. La réunion s'est poursuivie dans un échange riche de conseils et expériences entre anciens et nouveaux baliseurs.

En effet, cette année voit arriver 12 nouveaux baliseurs récemment formés, dont quatre sur le secteur de Privas. Robert Vialle précise : « qu'une des missions principales de la fédération est de baliser les sentiers qui sont dans le guide "L'Ardèche à pied" ». La présidente du comité départemental précise : « grâce aux baliseurs, en tant que fédération, nous pouvons garantir que nos sentiers sont vérifiés. »

Pour clôturer la réunion, Michel Herman responsable du numérique, a rappelé la mise en place du web sig, système d'informations géographiques, avec la numérisation des sentiers gérés par la fédération et la collecte des données pratiques, culturelles ou historiques.

Agnès CHASSON-DUFRASNE



Les baliseurs étaient nombreux à participer à la réunion.

Rencontre avec un passionné de randonnée

Jean-François Roche est baliseur depuis 2006. Amateur depuis toujours des randonnées, il a commencé dès l'âge de 10 ans, il rejoindra la fédération française de randonnées à l'initiative d'un membre d'un club sportif. Enfant, il accompagnait ses parents en balades. En pension, il se souvient d'un professeur qui leur disait « je vous ai trouvé des sentiers fameux ! » Dans le club, il a d'abord été animateur, puis baliseur. Il a l'habitude du relationnel et aime l'échange. Aujourd'hui, il est responsable d'une équipe de sept baliseurs sur les sentiers de Viviers à Vallon. « Un baliseur parcourt en moyenne un kilomètre par heure, contre trois pour un randonneur », explique-t-il. Sportif, adjoint au maire pendant 13 ans, dans sa commune, il anime le club des Saints-



Jean-François Roche est baliseur depuis 2006.

vadrouilleurs, avec une randonnée le dimanche, en semaine et une rando santé le vendredi. Ses bons souvenirs sont toujours liés à sa joie de faire découvrir sa région, les week-end au Tarnargue. À titre personnel, sa randonnée la plus émouvante était le circuit de 35 jours sur le chemin de Compostelle et l'arrivée à Conques et Pampelune.